



Procès- verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION Samedi 30 novembre 2019 9h Grau d'Agde

Mr Ravaille donne des nouvelles de Jackie Boulmier hospitalisée.

Il rappelle que notre association, créée le 29 novembre 1999, a donc eu 20 ans hier.

« Nous devons être fiers du chemin parcouru dont une partie nous revient pour certains depuis plus de 12 ans »

A ce jour L'UTL34 compte 1205 inscrits

1 - Vote du compte rendu du CA du 28 septembre 2019

► Le CR du CA du 28 septembre 2019 est adopté à l'unanimité

2- Préparation de l'AG 2019 (le 7 décembre 2019 à SETE)

2-1 Rapport moral 2019 dans ses grandes lignes sur l'année 2018-2019 (annexé en totalité au PV de l'AG)

- **En début d'AG nécessaire modification de l'OD pour mettre en point 4 : Les Cooptions et nominations 2018-2019 par le CA à valider par l'AG** (point oublié sur l'OD de la convocation)
 - Mr Commelas coopté et nommé VPA Mèze à la suite de démission de Mme Boussardon
 - Mr Guyon nommé trésorier adjoint
 - Mr Chignoli coopté et nommé VPA Tourbes
 - Mme Rita Martinez cooptée et nommée VPA de Sète à la suite de la démission de Mr Pons
 - Mme Bolliet est élue représentante suppléante des professeurs par ses pairs à la suite de la démission de Mr Tsouladze
 - Démission de Mr Marchini du poste de 1er Vice-Président
 - Nomination de Mme Boulmier au poste de 1ere Vice-Présidente
- **Informations du Président**
 - Fusion des 2 commissions du CLUB
 - RI modifié pour intégrer la charte des conférences
 - Missions confiées à Mr Collignon (communication avec les présidents d'UTL de proximité)
 - à Mr Guyon (inventaire de tout l'UTL Gestion comptable du Club)
 - UFUTA Voyages a été créée et l'UTL y adhère
 - Problème à TOURBES
 - Démission de 2 professeurs de géopolitique Mr. Develder et Fenery
 - J'ai reçu des messages de profs me soutenant vis-à-vis des attaques émises envers moi et le CA qui seront là à l'AG pour marquer leur soutien
 - COTISATIONS Etudiants UTL : elle a été maintenue à 135 €
 - Cotisation au club augmentée de 2 € soit (12€)
 - Des INVESTISSEMENTS en matériels et mobilier pour 1500€
 - ADHERENTS
 - Membres d'honneur (9 membres) : 2 membres d'Honneur sont décédés Mr Steffgen et Spadone
 - Professeurs en 2018-2019 (fin aout 2019) = 7 départs et 8 arrivées donc un Total= 58 profs
 - Etudiants : 1128
 - TOTAL des adhérents = 1195 Effectifs stables
 - MEMOIRES :
 - 1 mémoire (atelier Ecriture) et 1 Etude thématique sur les cryptomonnaies (Economie)

ACTIVITE CLUB bilan des Activités 2018-2019 par Mr Sanchez fera le bilan pendant 20 mn
Les projets 2019-2020 seront expliqués en point 5 de l'OD

CONVIVIALITE

Fêtes des sites en général autour de la galette pour la nouvelle année

Pas de fête de l'UTL par manque de salles disponibles fin mai début juin au moment des élections européennes

COMMUNICATION

Externe très peu pour le Président avec les maires (ce sont le VP qui ont géré les problèmes de fonctionnement)

SETE : Quelques mots sur la situation que Sète connaît depuis la rentrée 2019 (année 2019-2020)

Absence d'information de la part de la Mairie en temps utile pour préparer dans de bonnes conditions la rentrée des étudiants à la suite de la décision de réhabilitation du Palace en cinéma

La Mairie depuis la rentrée avec Mme Hellin fait le maximum pour essayer de maintenir l'UTL dans ce lieu

TOURBES

À la suite du problème généré par la démission des 2 anciens professeurs de l'UTL, Mr Ravaille a rencontré le Maire mais les paroles tenues n'ont pas été suivies d'effet

Interne Sondage de fête de fin d'année sur la fête de fin d'année de l'UTL
Inauguration de la salle Pernette Christol au Palace

UFUTA

Belles conférences lors des Assises de juin

Conférence d'un prof de l'UTL Mr Nigoul lors des Assises

Plume d'or décernée par l'UFUTA pour l'étude des cryptomonnaies de Mr Pons

Le THEATRE

A joué 2 fois dans les sites : Lamalou-les Bains et Cap d'Agde

► Vote : le bilan moral est adopté à l'unanimité par le CA et sera présenté à l'AG au nom du CA

2-2 Rapport financier 2019 de l'exercice 2018-2019

Lecture des éléments financiers importants

Le bilan sera présenté lors de l'AG sur grand écran

RECETTES

Cotisations 152 3165,00 €

Dons 145€ (135+10)

Théâtre (dons au chapeau) 911,92€

CLUB 850€

DEPENSES

Investissement : 1512,37€ matériel= 140,98€ audio informatique =11159,35€ mobilier =212,04€

Fonctionnement : 135 327,93€

Utilisation de la réserve CG : 185€

SUR les COMPTES :

Total : 110 516,18€ (somme représentant 1 an 1/2 de fonctionnement)

Remarque : Excédent de 12 000€ (Produits – charges hors amortissement et retraitements)

On aura donc un bénéfice

La situation est saine mais compte tenu des circonstances exceptionnelles que vit depuis la rentrée et à ce jour, le trésorier, l'UTL n'est pas en mesure de rassembler en ce moment tous les documents dont aurait besoin pour accomplir sa mission, l'expert-comptable.

Il n'y aura pas d'expertise cette année, expertise qui n'est pas obligatoire pour notre type d'association

Siège : Abri des pèlerins, quartier St Vincent – Notre dame de l'Agenouillade, Le Grau d'Agde, 34300 Agde

Question d'un membre du CA sur l'action possible du trésorier adjoint ? Mr Ravaille remarque que c'était très difficile pour le trésorier adjoint de reprendre au pied levé en novembre le travail d'un exercice complet que le trésorier en place a mené sur toute l'année 2018-2019 et de présenter tous les documents nécessaires entreposés chez le trésorier

En l'absence d'observations du CA le président propose de voter ce bilan financier bien que présenté succinctement mais dans ses lignes générales essentielles

► **Vote : Le bilan financier est adopté à l'unanimité par le CA**

2-3 ORGANISATION matérielle de l'AG

AG à 9h30 pour les étudiants

Les Votes auront lieu à main levée car il n'y a pas de renouvellement de CA

Carte d'étudiant doit être exigée pour entrer dans la salle

Emargements des étudiants : RAPPELS

L'étudiant pour lui-même signe sur la feuille du site où il est inscrit

L'étudiant qui possède un pouvoir signe pour cet étudiant sur la liste du site où est inscrit cet étudiant qui a donné son pouvoir

Les professeurs signent sur la feuille d'emargement des profs

Les membres d'honneur ont aussi une feuille d'emargement particulière

L'étudiant qui possède un pouvoir d'un professeur va signer sur la liste professeurs

Le professeur qui a un pouvoir d'un étudiant va signer sur la feuille du site de l'étudiant

Les pouvoirs donnés à Mr Ravaille doivent être recensés sur la liste du site de chaque étudiant qui a donné son pouvoir

Accueil : 8h30 pour les responsables

Secrétariat le jour de l'AG :

► **Jean Paul Pons** accepte de prendre en charge le compte-rendu (questions diverses et interventions éventuelles), de collecter très vite (avant les votes de l'AG) le nombre de présents et représentés renseigné par les VP en début de séance, de rassembler les documents des VP (feuilles d'emargements et pouvoirs) pour les archives.

3- Modification du Règlement intérieur et informations du Président

3-1 Le site de Tourbes va devenir le site de Pézenas :

Mr Ravaille rappelle la situation induite par les problèmes surgis à Tourbes l'an passé à la suite du départ de deux professeurs et la solution d'apaisement qu'il présente ce jour.

► Une convention avec le Lycée Jean Moulin de Pézenas de prêt de locaux à titre gracieux.

Le Lycée nous accueille et met à notre disposition

-toute la semaine une salle de 35 personnes en RDC avec tables, vidéo projecteur, internet ordinateur

-un amphithéâtre de 100 personnes 1 semaine sur 2 le mercredi main

(Bat K salle 5 + un amphi)

► Nous sommes engagés sur les points suivants :

Assurance - Nos adhérents respecteront le RI du lycée, les consignes de sécurité et les exercices d'alertes, la capacité de la salle, accueilleront éventuellement avec les professeurs de l'UTL des étudiants lycéens dans certains cours avec transmission à la vie scolaire de leur présence afin de favoriser par tous nos étudiants UTL les liens inter générationnels

► Informations :

Carte jaune d'étudiant UTL obligatoire pour rentrer dans l'établissement et respect des horaires

Les professeurs de l'UTL récupéreront la clé à l'accueil et la remettront en sortant

Pas de possibilité de parking à l'intérieur du Lycée

Pour les années suivantes pas de tacite reconduction par principe (mais ce devrait devenir pérenne)

→ Point sur la convention en mars avec les responsables du site pour préparer l'année suivante ?

Par ailleurs, Mr Ravaille garde des relations avec le Maire de Pézenas

Le matériel utile sera déménagé par l'UTL pour que la rentrée puisse avoir lieu à Pézenas mi-janvier

Mr Ravaille présente au vote du CA les 2 propositions :

-Prendre acte de la convention

- Sur le RI, on enlève le site de Tourbes et on le remplace par le site de Pézenas

► Vote à l'unanimité des 2 propositions : Convention avec le lycée de Pézenas et la modification du RI à propos du site de Tourbes remplacé par celui de Pézenas

Mr Ravaille va avertir rapidement le Maire de Tourbes de ce déménagement de l'UTL de Tourbes vers Pézenas

3-2 Proposition de création d'un FORUM sur le site de l'UTL

Présentation d'un projet de Forum de l'UTL 34 :

- Objectif du Forum : Créer du lien entre les adhérents, partager les connaissances, élargir les centres d'intérêts.
- Domaines possibles de discussion sur du Forum : Dans un premier temps quatre domaines sont proposés : « Notes de lecture », « Les interrogations de l'économie », « Les angoisses pour l'environnement » et « La révolution des nouvelles technologies ». Ultérieurement les adhérents pourront proposer d'autres domaines de discussion au régulateur (par exemple dans les univers des Lettres, des Arts, des sciences humaines, etc)
- Obligations du Forum : neutralité politique et philosophique, courtoisie des échanges (Nécessité d'élaborer une charte du Forum et d'organiser une modération).
- Moyens matériels du Forum : hébergement du forum sur le site de l'UTL 34 (M. Barale travaille à la réalisation de cet hébergement) ; adresse mail dédiée.
- Moyens humains du Forum : un animateur-modérateur du forum qui pourra s'entourer d'animateurs de domaines.

Fonctionnement et principes

- Ce forum serait fermé et accessible aux seuls étudiants de l'UTL
- Les étudiants seraient identifiés et indentifiables.
- Les contributions seront mis directement en ligne. Le régulateur pourra supprimer à tout moment les contributions qu'il jugerait non conforme à la charte du Forum. Eventuellement le Bureau de l'UTL pourra prononcer des sanctions à l'égard d'un adhérent qui contreviendrait gravement à la charte
- Pouvoir décisionnaire du CA ► **avec charte à écrire et à voter lors d'un prochain CA**

► Vote sur le principe de la création d'un forum étudiants UTL sur le site de l'UTL : Adopté à l'unanimité

► Vote sur la mission de Mr Pons comme animateur-régulateur : Adopté à l'unanimité

4- Intérim de Mme Boulmier et Secrétariat adjoint

Intérim de Mme Boulmier, 1ere vice-présidente directrice des études

Mr Ravaille souligne que les choses sont compliquées. C'est la motivation qui est importante dans la guérison et le message de remplacement, qui est indispensable, doit être délicatement présenté vis-à-vis de Mme Boulmier

Mr Ravaille souhaite proposer l'intérim à Michele Jégat pour remplacer Mme Boulmier à ses côtés.

Michèle Jégat lui a donné son accord de principe en sus de sa fonction de secrétaire de l'UTL.

► Le CA valide à l'unanimité cette proposition : Mme Jégat assure l'intérim des fonctions de Mme Boulmier dans l'attente du retour de celle-ci parmi nous.

Le CA envoie ses vœux amicaux et chaleureux de prompt rétablissement à Mme Boulmier.

Nomination indispensable d'un(e) secrétaire adjoint(e) pour aider si nécessaire, Mme Jégat chargée aussi le l'intérim de 1ere vice-présidente

Par défaut de volontaire dans le CA pour cette fonction à ce jour, Mme Engelvin, par ailleurs VP du site de Frontignan, propose, sa candidature.

► **Vote : Sur proposition du Président Mme Josiane Engelvin est nommée secrétaire adjointe jusqu'à la fin du mandat de CA, et ce à l'unanimité.**

Mr Ravaille remercie chaleureusement Mme Engelvin d'avoir accepté cette mission en sus de son travail de VP de site

5- Informations du Président – Questions diverses

La convention avec Génération mouvement va être signée par l'UFUTA Voyages

Nous dépendrons de Groupama Montpellier ou Agde UFUTA voyages ayant son siège à Agde

On se désengagerait de la MAIF en temps utile

Le poste de salariée de Tourbes (ménage) est supprimé puisque le site de Tourbes ferme.

On a proposé à la salariée le ménage sur le site d'Agde. Mais à priori elle demanderait un congé parental le 17 janvier et elle ne perdrait pas son poste

Mme Gantzer proposerait alors le recours à une société de service en intérim pour le ménage sur le site d'Agde pendant la durée de ce congé.

► **Vote : Le CA valide à l'unanimité cette proposition**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

La secrétaire : Michèle Jégat

Le Président : Stéphane Ravaille